

## REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 02/10/2009

Réunion dans les locaux des « Archers du Dadou » à Graulhet, en présence des B.E. du département

### COOPTATION

Jean-Marie PTAK est coopté à l'unanimité des membres présents ; il sera présenté à la prochaine A.G. pour être élu au Comité Directeur Départemental.

### GROUPE ESPOIR TARNAIS

Yannick RAMOND présente la nouvelle forme, remplaçant les C.D.E.D.:

- Les **stages de détection** auront lieu les samedi 10 octobre et 12 décembre (à la charge de la Ligue) ; y seront admis les jeunes ayant au moins 1 an de pratique ; les jeunes qui feront partie du Groupe Espoir Tarnais seront choisis parmi les présents.

Bastien GOURMANEL et Ronan FAGRIS, qui étaient en C.D.E.D. l'an passé, sont d'office admis.

- Les **dates des regroupements** G.E.T. sont données ; les lieux seront définis selon les participants  
- **Un regroupement sur concours** est prévu à Auch : la date sera le 14 février 2010 (et non le 20 comme indiqué sur les calendriers, un changement de date ayant eu lieu).

- « **Profession Sport** » servira d'intermédiaire pour l'emploi du B.E.

Coût de l'heure : 21 € net pour le B.E., soit 37,20 € toutes charges comprises.

### STAGES DE PERFECTIONNEMENT

Contrairement au G.E.T., aucun suivi n'est demandé aux archers, adultes ou jeunes

Les premières dates sont fixées.

### ARC'N'TARN

Préparation de la journée du 11 octobre

### QUESTIONS DIVERSES

- Les **cibles de Sérénac** : un enlèvement a eu lieu pendant l'été

- Une lettre de félicitations à la **famille GARDEUR** pour sa disponibilité et sa prestation lors du Championnat par Equipes Départementales sera envoyée (Proposition de J.M. PTAK)

- **Médailles de la FFTA** : la FFTA instaure pour les bénévoles méritants

- Le C.D. félicite **Michel LAFON** (Arc Club de Lavaur), pour ses résultats et sa participation en Championnat de France. Il associe à ces félicitations **Bastien GOURMANEL** et **Ronan FAGRIS**.

### BUDGET

**Récompenses Championnats de France** : sur l'Olympiade précédente -l'an passé-, les podiums étaient récompensés 20 € et les déplacements défrayés à hauteur de 40 €.

Les participations sont des actions individuelles qui ne rapportent qu'au club et non au département.

Le C.D. décide de primer les médailles seulement : 80 € pour une médaille d'or, 60 € pour une médaille d'argent et 50 € pour une médaille de bronze.

Les médaillés seront invités à l'Assemblée Générale.

**Aide aux clubs** : une somme de 250 € par club est votée. Aide versée sur présentation d'un justificatif d'utilisation de fonds (matériel, aide aux frais de déplacement en Championnat de France)

**Formations** : 3 archers : Ligue : entraîneur 1 ; hors : comptabilité, secourisme sportif

Une aide exceptionnelle pour l'organisation de l'**Arrow Head** 2009 sera versée.

**Heures et déplacements** (hors réunions statutaires) : chaque membre du C.D devrait en faire parvenir le calcul pour l'année écoulée à la trésorière Aline VINCENT pour intégration dans le budget en ligne « bénévolat »

**ASSEMBLEE GENERALE** : vendredi 4 décembre 2009 à 20 h 30 à la Maison des Comités à Albi.